
Mines d'or et alchimie territoriale en Afrique de l'Ouest

Introduction et coordination du dossier

Géraud Magrin



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/echogeo/11089>

DOI : [10.4000/echogeo.11089](https://doi.org/10.4000/echogeo.11089)

ISSN : 1963-1197

Éditeur

Pôle de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique (CNRS UMR 8586)

Référence électronique

Géraud Magrin, « Mines d'or et alchimie territoriale en Afrique de l'Ouest », *EchoGéo* [En ligne], 8 | 2009, mis en ligne le 26 mars 2009, consulté le 10 octobre 2024. URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/11089> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/echogeo.11089>

Ce document a été généré automatiquement le 10 octobre 2024.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Mines d'or et alchimie territoriale en Afrique de l'Ouest

Introduction et coordination du dossier

Géraud Magrin

- 1 Entre la fin des années 1990 et le changement de cycle économique à l'été 2008, la forte croissance de l'économie mondiale s'est accompagnée d'une boulimie de matières premières. En Afrique, haut niveau des cours et réformes institutionnelles engagées sous l'influence des institutions de Bretton Woods ont permis une multiplication des projets miniers. Cette effervescence a dessiné un contexte ambigu : d'un côté, la compétition entre des entreprises du monde entier pour s'approprier les ressources du continent exposait aux risques bien connus de la « malédiction des ressources naturelles » (voir Rosser, 2006), caractérisés par une faible croissance économique (car l'exportation brute des produits miniers non seulement n'entraîne pas les autres secteurs de l'économie, mais la pénalise), des régimes politiques autoritaires (défendus grâce aux rentes minières ou pétrolières) et des conflits (causés par les tensions nées des inégalités dans la répartition de ces rentes). D'un autre côté, la vogue du « développement durable » – l'ambition de mieux concilier croissance économique, équité sociale et durabilité environnementale – se traduisait par des dispositifs de régulation nouveaux, expérimentés dans le secteur public (normes environnementales et sociales des bailleurs de fonds internationaux ; processus d'amélioration de la transparence ; modernisation des législations nationales et nouveaux codes miniers) comme dans le secteur privé (nouvelles pratiques plus responsables des entreprises, autour de standards plus exigeants).
- 2 Les effets les plus spectaculaires des activités extractives concernent les pays où la rente minière est tellement importante qu'elle structure l'ensemble du système politique et économique national, pour le meilleur et pour le pire (Magrin, van Vliet, 2009). L'or d'Afrique du Sud et du Ghana résonne dans les imaginaires : il a contribué de façon importante, sur le temps long, voire très long, à construire les territoires et les pays. Ailleurs, les minerais précieux ont été un ferment de la dissolution de l'Etat – diamants du sang de Liberia et Sierra Leone (Campbell, 2002), pillage du Congo

(Pourtier, 2004). Les producteurs de pétrole du Golfe de Guinée fournissent un autre archétype négatif (Soares de Oliveira, 2007). Rien de tel dans les pays auxquels nous avons choisi de nous intéresser.

- 3 Ce court dossier propose en effet trois regards de géographes sur les dynamiques induites par l'exploitation industrielle de l'or en Afrique de l'ouest. Il porte principalement sur le Sénégal oriental (deux textes), la troisième contribution élargissant l'analyse en comparant trois régions minières situées au Sénégal, au Mali et en Guinée. Au Sénégal comme au Mali, les activités minières n'ont pas été centrales au cours des dernières décennies. La Guinée, comme un petit Congo d'Afrique de l'Ouest, illustre trop bien la notion de « malédiction des ressources naturelles », la plus grande abondance de ressources s'y accompagnant de la plus grande pauvreté. Mais l'or n'occupe qu'une place secondaire dans ce système et ses dysfonctionnements.
- 4 Quel intérêt, alors, y a-t-il à se pencher sur un nouveau et modeste producteur, et qu'est-ce, finalement, qu'un regard de géographe sur une mine ? Un pot pourri, sans doute, qui emprunte à d'autres champs disciplinaires (de la géologie à l'économie) pour décrire et comprendre comment le point sur la carte qu'est la mine, d'or en l'occurrence – trou d'où l'on sort une ressource convoitée par le monde –, polarise, rayonne, intègre et perturbe ; dégrade l'environnement, stimule l'économie et tend la société, ou non. Par ailleurs, l'implantation d'une mine est un moment privilégié d'observation pour une recherche de quelques mois : les remous qu'elle occasionne se donnent à lire d'autant plus aisément qu'on n'a pas besoin d'isoler la part des héritages empilés.
- 5 L'œil du géographe aime ajuster des focales différentes – en changeant d'échelle –, il se permet aussi des angles de vue variés. Les textes ici présentés empruntent d'autres cadres que ceux de l'espace pays. Ils questionnent les façons dont les mines étudiées s'insèrent dans l'espace, à l'échelle la plus locale de leur emprise physique, à celle des territoires sur lesquels elles se superposent et superposent leurs propres territoires – ceux de la mine enclavée, îlot de l'archipel mondialisé des grands groupes transnationaux. Ils interprètent l'articulation des contraires et les asymétries qui les commandent : vu d'ailleurs, le monde de la mine ultra moderne s'oppose à une friche de l'Afrique rurale marginalisée ; vu de l'Etat, les contradictions des « vocations » régionales s'expriment dans la concurrence pour une main-d'œuvre rare ou un environnement qu'on ne peut à la fois exploiter et préserver. Un des textes guette l'émergence, sous l'impulsion minière, d'une régionalisation transfrontalière à partir de régions périphériques au sein de leurs territoires nationaux.
- 6 Ainsi, Lamine Diallo analyse les enjeux, à l'échelle locale, de la construction de la mine d'or de Sabodala, en mettant en perspective les tensions ou risques qui y sont associés – en matière de foncier, d'accès à l'emploi, d'environnement – avec les discours et dispositifs mis en place au nom du développement durable. L'Etat sénégalais promet aux riverains que la mine apportera le développement. L'entreprise énonce et tente de mettre en œuvre des standards sociaux et environnementaux élevés. Mais comment tout cela s'organise-t-il, dans la réalité du territoire et des rapports sociaux jusqu'ici très asymétriques, qui sont la marque d'un espace enclavé, déshérité ?
- 7 Isabelle Greig adopte la perspective de la région géographique du Sénégal oriental. L'essor minier en cours – qui concerne, en plus de la mine d'or de Sabodala, des prospections aurifères tous azimuts, l'exploitation de marbres et un très grand projet d'exportation de fer – conduit à renouveler les visions héritées du territoire. Le Sénégal

oriental n'y était perçu par l'Etat que comme espace de réserve, réserve d'espace abandonnée faute de mieux aux aires protégées, chasseurs et touristes. Une modeste filière cotonnière était sommée de soutenir ailleurs tout l'effort de développement. Or, mines et environnement ne font pas bon ménage. Mais la mine défie aussi une autre dimension de l'aménagement du territoire : la décentralisation. Les projets miniers soulignent les contradictions entre des politiques qui transfèrent des compétences étendues aux collectivités locales sans créer les conditions d'un véritable transfert de pouvoir en faveur des acteurs locaux, parce que les ressources stratégiques relèvent toujours sans partage de l'Etat (Magrin et al. 2006, Mar, Magrin 2008).

- 8 Enfin, Faty Mboj, à partir de l'analyse des interactions de trois mines d'âges différents avec leur environnement physique et humain à l'échelle locale et régionale, questionne la mise en réseau de régions minières contiguës de trois Etats différents, au sein desquels elles font figures de périphéries. Les dynamiques socio-économiques induites par les mines, directement ou pas, constituent-elles des facteurs d'intégration économique et territorial de ces régions au sein de leurs ensembles nationaux ? Contribuent-elles, parallèlement, à l'émergence d'une région transfrontalière plus structurante que les menus flux frontaliers clandestins, simples attributs d'une ancienne marginalité ?
- 9 Ces trois textes sont issus de recherches de master et de doctorat effectuées dans le cadre d'un partenariat entre le Groupe interdisciplinaire de recherche pour la planification régionale et le développement local (Girardel) de l'Université Gaston Berger de Saint Louis du Sénégal et le département Environnements et sociétés (UMR Tetis) du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad).

BIBLIOGRAPHIE

- Campbell, G. 2002. Blood diamonds: Tracing the deadly path of the world's most precious stones. Boulder, CO: Westview Press.
- Magrin G., van Vliet G., 2009. "The Use of Oil Revenues in Africa", in Lesourne J. (ed.), Governance of Oil in Africa: Unfinished Business, Paris, Ifri, Les Etudes Ifri, Gouvernance européenne et géopolitique de l'énergie, Tome 6, 2009 (à paraître).
- Magrin G., Seck S.M., Fall S.M., 2006. « Ressources territoriales des communautés rurales et développement local : un rendez vous manqué de la décentralisation au Sénégal ? », forum sous-régional du GRDR Développement local : Migration, citoyenneté, développement. Bassin du fleuve Sénégal, Saint Louis, 14-16 décembre 2006.
- Mar N.F., Magrin G., 2008. « Peut-on décentraliser des ressources naturelles stratégiques ? L'articulation des niveaux de gestion autour du lac de Guiers (Sénégal) », Mondes en développement, vol. 36-2008/1-n° 141.

Rosser, A. 2006. The political economy of the resource curse: A literature survey. IDS Working Paper n° 268. Brighton: Institute for Development Studies, University of Sussex. <http://www2.ids.ac.uk/gdr/cfs/pdfs/wp268.pdf> (accessed February 5, 2009).

Soares de Oliveira, R. 2007. Oil and politics in the Gulf of Guinea. New York: Columbia University Press.

Pourtier R., 2004. L'économie minière au Kivu et ses implications régionales, Paris, INICA, OCDE, 62 p.

AUTEUR

GÉRAUD MAGRIN

Géraud Magrin est membre de l'UMR Prodig/Cirad ES, UMR Tetis